

C O M M U N I Q U E

ÉTATS FINANCIERS DU PREMIER SEMESTRE 2012

Le Conseil d'Administration a arrêté le 8 octobre 2012 les états financiers du premier semestre de l'exercice 2012.

Cette période a été marquée particulièrement par les difficultés de GASCOGNE qui ont impacté de façon très significative les comptes du semestre.

En effet, GASCOGNE, une fois connu le volume de ses pertes sur l'exercice 2011, a dû renégocier son endettement avec ses créanciers bancaires dans le cadre d'une procédure de conciliation.

La procédure de conciliation a été close le 13 juillet 2012 et homologuée par le Président du Tribunal de Commerce de Dax le 18 juillet 2012.

EEM a dû apporter en compte courant 6 M€ correspondant au tiers des capitaux frais apportés à GASCOGNE dans le cadre de la conciliation. Comme les autres créanciers, elle a été remboursée du tiers environ de son engagement (2,5 M€) par le produit de la cession de la filiale suisse de GASCOGNE.

La négociation entre GASCOGNE et ses créanciers bancaires se poursuit, et EEM n'est admise à y participer que de façon intermittente. Elle ne dispose pas de ce fait de la totalité des informations mises à disposition des créanciers bancaires.

Elle a fait connaître son soutien à GASCOGNE et a été, dans ce contexte de difficulté, la seule actionnaire à faire son devoir.

La restructuration industrielle et financière de GASCOGNE est très loin d'être achevée et EEM n'est pas actuellement en situation d'appréhender ce que pourrait en être pour elle l'impact, faute d'informations lui permettant une décision définitive.

Mécaniquement, EEM a enregistré dans ses comptes annuels 2011 et semestriels 2012 la quote-part des pertes de GASCOGNE lui revenant (9,5 M€ en 2011 et 3,8 M€ au 30 juin 2012).

Lors de l'arrêté de ses comptes semestriels, il est apparu que les difficultés sérieuses rencontrées par GASCOGNE et l'engagement d'EEM dans son soutien avaient accru de façon très importante le risque économique, comptable et financier du Groupe sur cette participation.

Parallèlement, compte tenu des cessions intervenues au cours de l'exercice précédent comme de l'exercice en cours et de la distribution aux actionnaires d'une fraction significative du produit de ces cessions, GASCOGNE est un actif très significatif d'EEM.

Le Conseil d'Administration a décidé d'en tirer les conséquences et de déprécier de 20 M€ les titres de sa participation, dépréciation qui représente environ la moitié de la valeur dans les livres d'EEM. Celle-ci tient compte tant des informations à sa disposition au 8 octobre 2012 que de son appréciation à cette date des aléas et des risques que présente GASCOGNE pour EEM dans un avenir prévisible.

C'est pourquoi les comptes semestriels d'EEM sont clôturés par une perte consolidée de 24,87 M€ dont 23,8 M€ liés à l'impact de la situation de GASCOGNE (bénéfice de 16,81 M€ au 30 juin 2011).

L'impact de ces différentes opérations sur les fonds propres du groupe (35,16 M€) a fait revenir ceux-ci de 73,93 M€ au 31 décembre 2011 à 38,76 M€ au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2012, l'endettement net consolidé ressortait à 4,18 M€ (endettement net nul au 31 décembre 2011) ; le ratio d'endettement net au 30 juin 2012 était de 0,11.

La société mère EEM clôture le semestre par une perte de 21,27 M€. Au cours du semestre, elle a procédé à la mise en paiement d'un acompte sur dividende de 2,5 €/action (7,99 M€).

L'assemblée générale du 25 juin 2012 ayant décidé d'un dividende total de 3€/action, le solde, soit 0,5 €/action, a été versé le 28 septembre 2012.

Au cours du semestre, la société mère a acquis 4.868 actions propres hors contrat de liquidité pour un montant de 72,81 K€.

ACTIVITES DU GROUPE

ACTIVITES CONSERVEES

On rappellera qu'elles concernent exclusivement les activités immobilières dont la contribution aux résultats du Groupe a été de 40 K€ sur le semestre.

Au niveau de la société mère, trois des SCI auxquelles SOFILOT a fait des apports en compte courant ont été liquidées, le produit de ces liquidations étant attendu au cours du second semestre.

EEM a acquis, pour 350 K€, la participation de l'actionnaire minoritaire de la société LES VERGERS et détient désormais cette filiale à 100%.

La société LES VERGERS a achevé la vente à la découpe de son immeuble de Boulogne-Billancourt en cédant les trois derniers lots en vente. Les opérations de réméré ont été très ralenties par la difficulté du recours à l'effet de levier. Cette filiale a acquis en vue de la revente (prévue pour le second semestre), un actif à Boulogne-Billancourt.

La SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLES ET DES PIERRES PRECIEUSES (SAIP) a poursuivi ses opérations dans l'immobilier. Elle est toujours en attente des autorisations administratives sur l'opération engagée à Boulogne-Billancourt (acquisition, restructuration et vente à la découpe d'un immeuble).

ACTIVITES MISES EN EQUIVALENCE

▪ *GASCOGNE*

Gascogne a réalisé, dans un contexte économique difficile, des pertes de 12,9 M€ dont 5,7 M€ d'éléments exceptionnels. L'exploitation du groupe s'est dégradée de façon significative (baisse de l'activité, passage dans le rouge du résultat opérationnel courant qui diminue de 6,2 M€, creusement des pertes).

Deux des quatre domaines d'activité ont conservé une exploitation satisfaisante (Papeterie et Sacherie), les secteurs bois et complexes restant significativement déficitaires.

La crise de liquidité qui en a résulté, a conduit au processus de conciliation décrit ci-dessus, à l'engagement de la restructuration économique financière du groupe, et à la décision de cession de l'activité complexes. EEM a apporté son concours à cette participation.

Cependant, de très nombreuses incertitudes sur le devenir de GASCOGNE perdurent, tant sur sa situation présente que sur son exploitation sur la fin de l'exercice en cours et l'exercice 2013.

EEM a déprécié cette participation et n'est pas, pour le moment, en situation d'apprécier de façon fine l'impact qu'aura, sur ses états financiers, l'évolution de la situation de sa participation.

▪ **SOCIETE FRANÇAISE DE CASINOS**

Bien que sur le semestre la contribution de cette participation aux résultats du groupe reste négative de 229 K€ en raison des estimations effectuées sur les mois de mai et juin du groupe (SFC arrête ses comptes fin octobre) les échéances du plan de continuation sont tenues et l'exploitation notamment des trois casinos se poursuit dans des conditions meilleures que celles de son secteur d'activité.

EEM poursuit sa réflexion sur une éventuelle sortie de ce Groupe, en ligne avec les stipulations de l'accord d'actionnaires conclu en mai 2011.

ACTIVITES EN COURS DE CESSIION

L'hôtel d'Angkor a réalisé de bonnes performances au cours du semestre qui confirment, avec un mix prix/services débouchant sur un taux d'occupation désormais conforme aux attentes, qu'il est dans des conditions d'exploitation normales et donc en état d'être cédé, ce que traduit sa comptabilisation en actif en cours de cession.

L'hôtel a réalisé un chiffre d'affaires de 2,38 MUS\$ (1,84 MUS\$ au premier semestre 2011) en progression de 29%, et plus que sextuplé son résultat net (302,84 KUS\$ contre 41,65 KUS\$ au 30 juin 2011).

ACTIF FINANCIER DISPONIBLE A LA VENTE

Le solde de la participation viticole hongroise a été cédé en application de l'option de vente dont disposait le groupe EEM pour un montant de 2,84 M€ sur lequel un montant de 400 K€ a été consigné.

CHIFFRES CLES DU SEMESTRE

Données consolidées d'exploitation en M€	30 juin 2012	30 juin 2011
Chiffre d'affaires	0,95	0,14
Résultat opérationnel courant	(1,67)	(2,27)
Résultat opérationnel	(21,67)	(2,20)
Résultat des activités mises en équivalence	(3 ,87)	(1,57)
Résultat des activités poursuivies	(25,46)	(6,37)
Résultat des activités abandonnées ou cédées	0,60	23,19
Résultat ne consolidé	(24,87)	16,81
Résultat net consolidé part du groupe	(24,87)	16,61
Données bilanciellees consolidées en M€	30 juin 2012	31 décembre 2011
Actifs non courants	34,36	58,56
Actifs courants	18,10	28,43
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	8,29	18,89
Actifs non courants détenus en vue de la vente	9,19	8,46
Total du bilan	61,65	95,45
Capitaux propres	38,76	73,93
Dont résultat net part du groupe	(24,87)	10,27
Endettement financier	12,49	12,39

EVENEMENTS POSTERIEURS –TENDANCES

Le fait majeur intervenu depuis le 30 juin 2012 a été l'intervention financière d'EEM dans le processus affectant GASCOGNE , tel que décrit au début du présent communiqué.

Il lui a été remboursé, en septembre 2012, 2,54 M€ provenant de l'encaissement par GASCOGNE du produit de la cession de sa filiale suisse

Comme indiqué plus haut, le versement du solde du dividende 2011, soit 0,5 €/action, est intervenu le 28 septembre 2012.

Hors cet élément, EEM a reçu depuis lors une partie des sommes lui revenant suite à la liquidation de trois SCI financées par SOFILOT (2,06 M€). Elle a réinvesti 1,3 M€, comme les accords conclus en 2011 lui en laissaient la possibilité, dans des activités similaires.

La 4^{ème} SCI concernée par l'accord précité a été mise en liquidation fin septembre, et EEM espère la réception des produits de celle-ci avant la clôture de l'exercice 2012.

La société LES VERGERS a réalisé une petite opération de réméré (200 K€).

La SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES (SAIP) a obtenu fin septembre le permis de construire lui permettant d'engager concrètement la réalisation de la restructuration puis vente à la découpe de l'immeuble de Boulogne Billancourt.

L'exploitation de l'hôtel VICTORIA ANGKOR s'est poursuivie de façon satisfaisante, en ligne avec celle du semestre.

La société EEM dispose pour le moment d'une trésorerie large pouvant être renforcée par le dénouement de ses activités immobilières et la cession projetée de son hôtel VICTORIA ANGKOR. Toutefois, la situation de GASCOGNE et ses évolutions dans un avenir proche conditionnent la manœuvrabilité financière du groupe EEM et sont, désormais, un souci prégnant pour ses dirigeants.

La société EEM publiera ses états financiers semestriels au 30 juin 2012, actuellement en cours d'audit, d'ici au 31 octobre 2012.

- :- :- :- :- :- :- :-

Retrouvez toute l'information sur Electricité et Eaux de Madagascar sur : www.eem-group.com
E.E.M est cotée sur NYSE Euronext Paris™- Compartiment C - ISIN : FR0000035719

CONTACTS

E.E.M

François GONTIER– Président Directeur Général – Tél : 01 53 83 95 60

